Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 72 (1933)
Heft: 28

Artikel: La lettre au juge
Autor: Céréalis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-225335

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA LETTRE AU JUGE

Il y a quelques années, mon oncle Héli avait trois domestiques presque parfaits, chacun en son genre :

Ulysse, un homme de 33 ans, que les gens sans jugement croyaient un peu simplet, parce qu'il était « à la bonne », et ne parlait pas beaucoup ; mais à vrai dire, Ulysse était intelligent et très rusé, il voyait très clair et très loin ; il était sédentaire, adorait la lecture, et bénéficiait d'une mémoire remarquable ; aussi avait-il lu et retenu beaucoup de choses. S'il parlait mal, il écrivait, par contre, fort bien. C'était un vacher modèle, exact et méticuleux.

Comme aide, notre Ulysse avait un jeune homme de 21 ans, Maurice, grand et gros gaillard, jovial, farceur, et blagueur à souhait ; un vrai gamin, en dépit de son âge, mais sans méchanceté, travailleur (sauf le lundi), mais qui se distinguait surtout par une ignorance rare. Il ne savait pas faire une multiplication un peu compliquée, confondait Diviko et Winkelried, et ne connaissait pas les capitales de nos cantons. En fait de lecture, du premier janvier au trente-et-un décembre, il se contentait de l'almanach du «Messager Boîteux» qu'il connaissait par cœur avant le premier mars. Il n'avait rien lu d'autre depuis sa sortie de l'école, et ne s'était jamais fatigué les méninges sur les romans de Ramuz ou les aventures de Wallace, ce dont je ne le blâme nullement...

Le troisième serviteur de mon oncle Héli était Fritz, un jeune Bâlois de bonne famille qui faisait une année de stage agricole avant d'entrer au Polytechnikum, en même temps qu'il prétendait se « perfectionner » dans la langue française. Joli garçon, fort bien tourné, bien élevé, Fritz était très fort dans toutes les théories, mais beaucoup moins dans toutes les pratiques... Cela arrive ! Chez mon oncle Héli, il remplissait la place de charretier. Mais il fallait voir comme les deux chevaux, Etoile et Mira, avaient l'air, parfois, de se payer sa tête. Vous n'avez jamais vu rire des chevaux ? Eh ! bien vous ne le diriez pas si vous aviez vu ces deux bidets lorsqu'ils préparaient un bon tour à leur cornac Fritz... C'est qu'il avait si haute opinion de lui, se croyait si supérieur, si infaillible, qu'il ne pouvait qu'agacer ceux qui l'observaient et l'entendaient, en commençant par les deux intelligentes bêtes. Et puis, il était surtout persuadé qu'en fait de « bon français » il pouvait en remontrer aux Vaudois, car il avait passé six mois en France, dans une école de laiterie. « C'est moi parler bon français de France », disait-il volontiers.

Fritz et Maurice se prenaient quelques fois de bec, mais sans pousser leur antipathie jusqu'aux hostilités ouvertes. Le jeune Bâlois traîtait Maurice d'ignorant, et Maurice supportait mal les vantardises de Fritz, qui rappelait un peu trop souvent qu'il avait un oncle au Conseil national: « C'est être pas tout le monde avoir ce honneur... » A quoi Maurice, qui savait que son camarade n'avait pas été recruté dans l'armée fédérale, ne manquait jamais de répondre, assez cruellement, et en imitant son français et son accent : « C'est moi avoir fait ma école militaire à Thoune, dans artillerie ; c'est être pas tout le monde avoir ce honneur... » Alors Fritz, rougissait, puis pâlisait, et ne soufflait plus mot. Son chagrin de n'être pas soldat était immense, autant que silencieux, car il était certes un bon patriote.

Les trois domestiques habitaient deux chambres situées au-dessus du pressoir, dans une aile de la ferme. Ulysse et Maurice en partageaient une, et Fritz logeait dans l'autre.

Une porte, généralement fermée à clé, faisait communiquer les deux chambres avec un bûcher et par là avec la montée du pont. Or, malgré les recommandations de l'oncle Héli, les trois gars se conduisaient souvent comme des étourdis, et laissaient cette porte de derrière ouverte.

Ce qui devait arriver arriva : par un beau jour de juin, alors que tout le monde était aux fenaisons, ou peut-être pendant le dîner, un voleur s'introduisit dans les deux chambres, et fit main-basse sur certains objets. Il se garda bien de prendre, pourtant, ceux qui pouvaient être facilement reconnus : ainsi il prit des chaussettes et le réveil-matin de Maurice, une paire de souliers et le porte-monnaie d'Ulysse, des mouchoirs neufs, un parapluie et des bandes molletières à Fritz. Mais pas de chemises, pas d'habits, ni les trois montres qui étaient suspendues au chevet des lits. Il est possible que le voleur ait été dérangé avant d'avoir pu compléter ses bonnes prises.

Aux cris de stupeur et de protestations des trois volés, mon oncle Héli ne put que s'écrier :

— Ça vous vient bien, tas d'étourneaux ! Je vous l'ai assez dit que ça pouvait arriver, mais on ne peut rien vous faire croire... A présent, courez-lui après, ou bien attendez que le voleur vous rapporte ses larcins, tas d'incorrigibles...

Corrigés ils le furent, pourtant, car dès lors la porte du bûcher resta soigneusement fermée à clé.

Le soir du vol, Ulysse déclara :

— Pour mon compte je vais porter plainte, au nom de nous trois si vous voulez bien. Vous contresignerez la lettre.

Il écrivit :

« Les Vaux, le 10 juin 1919.

» Monsieur le Juge de paix de Molondin,

» Je suis dans l'obligation de porter plainte contre un inconnu qui s'est introduit aujourd'hui dans nos chambres, et qui nous a volé les objets suivants :

A Fritz Kuhn, un parapluie, des bandes molletières, le tout usagé, et 6 mouchoirs neufs, sans marques.

A Maurice Bron, deux paires de chaussettes, trouées mais encore bonnes, un réveil dont le ressort est cassé.

A moi, une paire de souliers ressemelés à neuf, No 43, et mon porte-monnaie contenant 38 francs 31 centimes. Si vous le désirez, nous pouvons vous donner d'autres détails et d'autres signalements de ces objets. Je vous prie de bien vouloir faire une enquête, le plus tôt possible. »

» Recevez, monsieur le Juge, mes remerciemets aticipés et mes salutations respectueuess.

» Ulysse Cornu,
» domestique chez M. Héli Dupré,
Les Vaux. »

— A présent, dit Ulysse à ses deux camarades, vous n'avez qu'à signer aussi ; j'ai fourni le papier, l'enveloppe, la plume et l'encre, je vous laisse le soin de l'affranchir et de l'expédier, mais il faut la recommander.

Et Ulysse ne s'en occupa plus.

En voulant signer la lettre, Maurice fit une grosse tache d'encre, et il n'était plus possible d'expédier cette lettre ainsi.

— Dimanche, monologa-t-il, je la récrirai. Et comme Ulysse n'a pas donné des détails suffisants, je la composerai mieux que ça ; et puis il a fait des fautes d'orthographe, et surtout mon écriture est plus belle que la sienne. Je ne lui dirai rien, et je signerai « au nom d'Ulysse et le soussigné ».

Ainsi fit-il, mais il se trompa de date pour commencer ; puis il composa sa lettre comme si elle devait servir de complément à celle d'Ulysse, qu'il ne voulait cependant pas envoyer.

« Les Vaux, le 10 juillet 1919.

» Monsieu le Jûge,

» Y faut que je vienne vous espliquer que sait entre midi et une eure qu'on a pénaîtrez dent nos chambres, est que cette inconu a volez : les souyers a Ulysse dent la table de nui, mon réveye avec resor cassé dessu ; 4 chaussets à moi, grise, rause et des noires dedans le porte-monnaie avec 38 francs et 31 sanstimes a Ulysse. A l'alemand des moletiers, son beau riflard, et les mouchoirs neufs qu'il arressu pour son ânivers-sère.

» Y faudrait faire cet enkête tou de suite, Monsieu le Jûge, en nous recommandant bien je vous envoie mes salutation empressée.

» Au nom des trois domestiques à Héli Dupré:
» Ulysse Cornu, Fritz Kuhn et le soussigné. »

Mais Maurice, qui n'était pas très au clair sur le sens du mot soussigné, ne signa pas. Il remit la lettre à Fritz en lui disant : « J'ai tout fourni, pour l'écrire ; à toi les soins de la recommander et de l'expédier. »

Fritz lut la lettre et n'y comprit pas grand'chose. Il murmura en français de France: «C'est le Juge pas pouvoir comprendre bien ce mauvais lettre, c'est être français vaudois. C'est moi savoir mieux écrire bon français, ma écriture être plus belle, ma orthographe plus meilleure. Ce soir, c'est moi écrire ce lettre comme il faut; c'est être immense ridicule ce « juge de paix », il faut tourner soi au Tribunal. »

Ce dimanche-soir là, Fritz s'enferma à double tour dans sa chambre ; malgré les appels de ses compatriotes, il ne broncha pas. Jusqu'à une heure avancée il travailla, en se servant d'un gros dictionnaire, et fit trois brouillons de sa lettre avant de la recopier sur un papier grand format. D'abord il l'écrivit en allemand, puis il la traduisait mot à mot, en hésitant longtemps quand le dictionnaire donnait plusieurs mots pour un. Puis, la trouvant trop longue, il supprima tout ce qui lui paraissait inutile. Je vous donne la copie « conforme » de ce document, qui lui coûta tant de peine, et je vous laisse le soin de le traduire en bon allemand, afin que vous ayez le droit de rire de son mauvais français. Comme il se hâta de faire sa copie, il ne prit pas garde à la double erreur de date qu'il faisait :

« Les Vaux, le 10 juillet 1999.

» A le haut respecté Monsieur Président de
» le Tribunal,

» C'est à moi très deuil de faire une lamentation contre un ignoré, lequel a arraché de nos pièces les êtres successifs :

» à moi, mon parapluie avec mes rubans d'étrésillons, et aussi six draps de poches non encore servis reçus de mon trésor au jour de ma nativité. A notre pasteur de vaches lui avoir arraché chaussures énormes avec plantes du pied à neuf, et sa poche à monnaie, avec 38 francs et 31 centimes. A le coquin a pris quatres paires demi-bas avec beaucoup d'ouvertures, et son réveil qui avait sa plume de tendon en rupture.

» C'est moi vous prie modestement, Haut-Respecté Monsieur Président de le Tribunal, que vous faire enquête par diligence. Remerciant Vous loin en avant, je me recommande à Vous respectueux.

» Haut-attention-plein :
» F. Kuhn, stagiaire
» chez M. Héli Dupré, les Vaux. »

Monsieur le Président du Tribunal reçut la lettre le 23 juin. Il considéra longuement la date, relut la lettre une seconde fois, hocha la tête, puis distraitement, laissa tomber la plainte dans sa corbeille à papier. Il songeait que le premier avril était passé...

Ulysse s'étonna fort du silence de M. le Juge, et pesta plusieurs fois contre lui. Quant aux deux autres scribes, ils se gardèrent bien de piper le mot...

Tous droits réservés. *Céréalis.*

LA BISE

(Réflexions inédites).

On peut l'aimer et la détester. C'est suivant... *On l'aime* parce qu'elle chasse les nuages, après une semaine maussade et pluvieuse, en découvrant de nouveau un coin de ciel bleu et ramenant l'espoir dans les cœurs. Elle nous ragaillardit par son soufffle vivifiant, après une période de vents chauds et déprimants qui vous rendent « rapaplats » et mous.

Une gentille petite bise, au début de l'été, nous apporte l'odeur saine des foins coupés, ranime les poumons, enlève l'oppression aux asthmati-